

JOURNEE DU 23 MARS : UNE DYNAMIQUE EN MARCHÉ !

Plusieurs centaines de milliers de manifestants du public et du privé (environ 800 000) ont défilé sur tout le territoire à l'appel des confédérations et fédérations FSU, CGT, Solidaires, UNSA et CFDT pour les retraites, pour l'emploi, pour les carrières et les salaires. Parmi eux, des universitaires, en cortège ou dispersés, sous les drapeaux du SNESUP, des cortèges des IUFM...

Le projet de contre-réforme de la formation des enseignants, la détérioration projetée des statuts des PRAG et PRCE, la recomposition forcée de l'enseignement supérieur, du lycée, de l'école en général... les attaques contre les fondements démocratiques et collégiaux de l'université, contre les libertés scientifiques et pédagogiques des universitaires... ont rencontré et rencontrent toujours une opposition franche de la communauté universitaire et plus largement de la communauté éducative.

Ne renoncer à rien, garder le cap et poursuivre la conduite des contre-réformes, à commencer par celles des retraites... c'est bien là le message gouvernemental au lendemain d'une défaite cuisante dans les urnes. Nous ne sommes pas dupes des manœuvres d'un remaniement ministériel qui n'a rien de technique. Le gouvernement et, au premier chef, le président de la République ne peuvent ignorer le signal donné par la population qui attend de vraies réponses à ses revendications.

La dynamique à l'œuvre dans la rue, est claire ! Faire reculer le gouvernement, le contraindre à négocier ! Le rejet massif des contre-réformes, notamment sur le service public d'Enseignement Supérieur et de Recherche, et l'appel à un changement de politique doivent être entendus.

Se défendre, défendre le service public

Electeurs au CTPU (Enseignants chercheurs titulaires ou stagiaires), le deuxième tour de scrutin pour ces élections a débuté le 19 mars⁽¹⁾. Il se déroule à un moment où la politique du gouvernement a fait l'objet d'un net désaveu lors des élections régionales et où, malgré ce signal, le chef de l'Etat entend poursuivre sa politique (notamment sur les retraites).

Les résultats du scrutin au CTPU sont particulièrement importants pour la défense de notre statut, de nos conditions de travail et du service public. S'appuyant sur le mouvement d'ampleur de l'année dernière, les élus SNESUP au CTPU se sont battus avec détermination et conviction lors du dernier mandat en particulier pour nos libertés scientifiques et pédagogiques. Ils se sont opposés :

- à l'atomisation du statut des enseignants-chercheurs, avec notamment la modulation des services, la conception gouvernementale de l'enseignement sanction, la mise en place des comités de sélection, le dessaisissement programmé du CNU (promotions, CRCT), les pouvoirs exorbitants des présidents d'université ;
- au décret CNU, avec la modification de son rôle lié à la mise en place de l'évaluation, et de règles entravant son fonctionnement,
- au décret contrat doctoral aux salaires à la carte.

Le SNESUP continue de combattre ces textes, pied à pied dans les établissements, au niveau national pour l'établissement de critères pour l'évaluation qui doit être formative et non punitive, ou par la voie juridique (recours au Conseil d'Etat). Le passage aux Responsabilités et Compétences Elargies, renforçant les pouvoirs des présidents, exige d'autant plus notre intervention et le renforcement de sa capacité d'action.

Avoir de nombreux élus combatifs au CTPU est un enjeu important. C'est pourquoi nous nous adressons à vous pour **voter dès maintenant ou/et faire voter SNESUP** de nombreux collègues pour les élections au CTPU. Les votes doivent arriver au plus tard le 13 avril à 12h au MESR.

...en votant SNESUP au CTPU.

(1) Vous avez dû recevoir le matériel officiel de vote soit par voie postale, soit par courrier interne. En cas de problème, adressez vous à votre université et avertissez le SNESUP (sdp@snesup.fr).

Matériel SNESUP : La profession de foi est sur le site à <http://www.snesup.fr/Le-Snesup/Dossiers-actu?aid=4780&ptid=5&cid=3775> à imprimer et coller sur les panneaux syndicaux.

Le SNESUP a édité une affiche et un tract A5 pour cette élection. Ils sont arrivés dans les établissements. A utiliser et diffuser largement.

Elections au Conseil Scientifique et aux Conseils Scientifiques des Instituts du CNRS

VERIFIEZ votre éligibilité aux élections au Conseil Scientifique et aux Conseils Scientifiques des Instituts du CNRS, vérifiez également que vous êtes bien dans le bon Institut, à l'adresse suivante : <http://liste-electorale.dsi.cnrs.fr/fo/index.php>.

En cas de problème, vous devez faire une réclamation avant le 6 avril 2010, à l'adresse suivante : elections@cnrs-dir.fr, en nous faisant parvenir un double (à recherche@snesup.fr) afin que notre représentant à la commission électorale ait connaissance de cette demande de modification.